

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	30
Membres représentés	4
Membre absent	1
Secrétaire de séance	Gabriel GREZE
Date de la convocation des conseillers	5 Février 2025
Date de l'affichage de la convocation	5 Février 2025



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie CURCIO, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Aada TEKOUK (**arrivée à 19h17**), Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Hassan FERE, Madame Sylvie MUNDVILLER, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Samir METIDJI, Madame Danièle KAMENI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Monsieur Dominique DI PONIO donne pouvoir Monsieur Gabriel GREZE

Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE

Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD

Madame Emma ABREU donne pouvoir à Madame Danièle KAMENI,

ABSENTE EXCUSÉE :

Madame Nadia GHARNIT

OBJET : Modification Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2313-3 et L 2313-8,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,

Vu l’avis favorable du Comité Social Territorial qui s’est tenu le 23 Janvier 2025,

Vu l’avis de la commission des finances, du développement économique et de l’emploi qui s’est tenue le 3 Février 2025,

Considérant que les ajustements de postes, dans une démarche de gestion des emplois et des compétences permettent d’adapter les postes aux besoins des services municipaux ;

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

DÉLIBÈRE

Article 1er : La création des postes suivants :

Motifs	Grades	Nombre	TC ou TNC
Nomination suite inscription sur liste d'aptitude (PI, Concours)	Agent de Maitrise	1	TC
	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	1	TC
	Adjoint Territorial d'Animation	8	TC
Mensualisation de contactuels Secteur Animation	Adjoint Territorial d'Animation	8	TC
	Adjoint Technique Territorial	4	TC
Mensualisation Secteur Intendance	Adjoint Technique Territorial	4	TC

Article 2 :

La suppression des postes suivants :

Grades	Nombre	TC ou TNC
ATSEM Principal de 1ère classe	3	TC
Agent de Maitrise Principal	8	TC
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	3	TC

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250213-25_10331-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

Article 3 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Article 4 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

Adopté après le vote suivant :

34 votants dont 4 pouvoirs

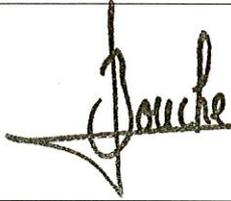
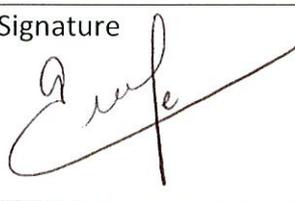
33 pour dont 4 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Gabriel GREZE Secrétaire de séance

